

Les premières "Assises du design" formulent six propositions pour améliorer la formation en design en France

Mercredi 11 décembre 2019 ont eu lieu, à Bercy, les premières ["Assises du design"](#), portées par les ministères de la Culture et de l'Économie. Lors de cet événement, une série de "propositions concrètes" ont été restituées par un ensemble d'acteurs "représentatifs de l'écosystème du design en France au sens large" (écoles, centres de design, agences régionales, associations, centres de promotion et fédérations...), dans le but de "mieux articuler" une stratégie nationale en la matière. Voici les six propositions formulées pour "mieux former au design".

"Réaliser une étude sur l'offre française d'enseignement supérieur en design" ; "créer une vitrine nationale annuelle présentant des projets de diplômes d'étudiants en design" ; "développer des rencontres entre jeunes designers et recruteurs dans les territoires" ; "disposer d'un diplôme bac+8 reconnu par la communauté internationale" ; "développer la formation continue dans les écoles supérieures de design" et enfin, "développer les approches pédagogiques d'initiation à la pratique professionnelle et à l'entrepreneuriat dans les écoles supérieures de design" : telles sont les six propositions relatives à la formation émanant des premières "Assises du design", qui se sont tenues le 11 décembre dernier à Paris.

La formation au design est en effet placée "en première ligne" pour "structurer l'écosystème du design" en France, indique le communiqué de presse publié par les organisateurs de ces Assises, un secteur qui "peine à se structurer" malgré les "nombreux atouts" dont dispose le pays en la matière, comme "des designers de renom, un réseau diversifié d'écoles et de lieux de soutien à la création, des entreprises internationales plaçant le design au cœur de leur stratégie de développement".

UNE INITIATIVE PORTÉE PAR LES MINISTÈRES DE LA CULTURE ET DE L'ÉCONOMIE

Pour améliorer la stratégie design de la France, une "méthode collaborative de travail" a donc été mise en place par les ministères de la Culture et de l'Économie et des Finances, aboutissant à l'organisation de ces premières "Assises". "L'objectif est d'engager le

plus d'acteurs possible dans cette démarche pour rassembler des éléments d'analyse et les exploiter sous forme de recommandations."

QU'EST-CE QUE LES "ASSISES DU DESIGN" ?

Les "Assises du design", portées par les ministères de la Culture et de l'Économie et des Finances, ont été lancées le 3 avril 2019 lors de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne. Depuis ce jour, les Assises du design prennent forme, coordonnées par la Cité du design (Saint-Étienne) qui en assure le secrétariat général. Elles rassemblent des organisations professionnelles, des établissements d'enseignement supérieur, des agences régionales et des associations (1), qui entendent proposer "une feuille de route du design français" : "intégrer le design dans les politiques publiques ; intégrer le design dans les entreprises ; engager une politique internationale du design ; former au design et valoriser le design".

UN PAYSAGE FRANÇAIS DE LA FORMATION AU DESIGN JUGÉ "COMPLEXE"

Cinq groupes de travail ont été créés sur différents thèmes, dont l'un, piloté par l'École Camondo – Pôle design de l'Andéa et par Christian Guellerin, portait sur la "formation au design", dans le but de "renforcer l'adéquation des compétences des designers au marché et à la société".

"Le paysage de la formation en design en France, né des traditions, des opportunités et des révolutions sociétales, industrielles et numériques, est riche mais complexe", explique en effet le communiqué des Assises. "Il comprend des écoles publiques (écoles supérieures d'art et de design, sous tutelle du ministère de la Culture), des universités, des formations en arts appliqués (DNMADE et DSAA de l'Éducation nationale) et des écoles privées", autant de formations qui "proposent des spécificités et des diplômes différents".

"Il est aujourd'hui, après les réformes de l'enseignement supérieur de ces dix dernières années, particulièrement important d'améliorer la connaissance, la complémentarité, la compréhension et ainsi l'accès aux formations des métiers du design et de la création."

À noter que parmi les quatre autres groupes de travail, un autre est piloté par un établissement d'enseignement supérieur (l'École de design Nantes Atlantique, avec Créative Factory Nantes) : celui qui entend "engager une politique internationale du design", pour "mieux faire connaître à l'international le potentiel du design français et rendre la France plus attractive par le design".

LE DÉTAIL DES SIX PRÉCONISATIONS POUR MIEUX FORMER AU DESIGN

Voici le détail des six propositions du groupe de travail sur la formation, qui font partie d'un ensemble plus large de 30 grandes préconisations

pour structurer l'écosystème du design français, qui sont développées dans le "Cahiers des Assises", [téléchargeable dans son intégralité ici](#).

Préconisation 1 : Réaliser une étude sur l'offre française d'enseignement supérieur en design

- Rédiger un cahier des charges exhaustif d'une étude sur l'offre de formation en design : approches pédagogiques, positionnements, modes de sélection, programmes de recherche, formation continue, modes et taux d'insertion, rémunération à la première embauche, etc.
- Initier de nouveaux outils d'orientation sur les formations en design basés sur les résultats de l'étude.

Préconisation 2 : Créer une vitrine nationale annuelle présentant des projets de diplômes d'étudiants en design

- Mettre en place un comité de pilotage chargé d'organiser la manifestation, de sensibiliser professionnels et médias, de mobiliser les écoles et de sélectionner les projets.
- Donner forme à la sélection à travers une exposition et une plateforme digitale, présentée au public pendant une semaine.
- Programmer à l'occasion de cet événement des conférences et des échanges entre jeunes diplômés, grand public et recruteurs ; organiser dans ce cadre des rencontres pédagogiques interécoles favorisant les échanges entre pédagogues.

Préconisation 3 : Développer des rencontres entre jeunes designers et recruteurs dans les territoires

- Organiser dans les territoires des événements d'insertion professionnelle des jeunes designers diplômés (d'accès gratuit et sans condition de sélection pour tous les candidats à l'entrée), notamment pour valoriser toutes les formes du design contemporain.

Préconisation 4 : Disposer d'un diplôme bac+8 reconnu par la communauté internationale

- Recenser et qualifier la recherche en design et ses formats en France, au regard des approches internationales ; rendre compte de la diversité des pratiques de la recherche en France.
- Obtenir une reconnaissance nationale par le ministère de la Culture de niveau bac+8 pour les diplômes supérieurs de

recherche en design (DSRD), qui permettrait d'accéder au grade de PhD.

- Développer les doctorats fléchés sur la recherche-crédation sur la base d'un co-encadrement universitaire (directeur de thèse habilité à diriger des recherches-HDR) et pratique (co-direction de la thèse par un designer praticien).
- Développer une source de financements (bourses, financement de thèses) dédiés aux diplômés supérieurs de recherche en design et autres diplômés de niveau bac+8 en design, pour consolider une communauté existante et obtenir une reconnaissance académique à un niveau international.

Préconisation 5 : Développer la formation continue dans les écoles supérieures de design

- Recenser les modules et parcours de formation continue liés au design auprès des acteurs publics et privés, sans omettre les programmes transversaux à composante interdisciplinaire.
- Créer des modules de référence et un parcours diplômant ou certifiant (de type diplôme universitaire) ouvert aux designers professionnels.
- Valoriser la validation des acquis de l'expérience (VAE) en design.
- Renforcer dans les programmes de conférences les interventions de designers en activité (dont les anciens étudiants des écoles supérieures d'art et design) ; mieux les faire connaître auprès des publics extérieurs.
- Favoriser les liens avec des écoles ou des universités aux formations complémentaires (écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce, etc.) pour créer des modules communs à destination des différents professionnels, dont les designers.
- Normaliser un programme de formation au design thinking en ouvrant un certificat de qualification professionnelle destiné aux designers professionnels.
- Créer un programme pilote de conférences sur des exemples de management par le design à l'attention des entreprises et des administrations publiques.
- Développer les sessions courtes de formation pour sensibiliser les professionnels au design et au design thinking.

- Développer une offre de formation continue au design ciblée sur un thème propre à la spécialité de l'école qui en portera le programme.

Préconisation 6 : Développer les approches pédagogiques d'initiation à la pratique professionnelle et à l'entrepreneuriat dans les écoles supérieures de design

- Réaliser un recensement des modules et des parcours de formation à l'entrepreneuriat ou à la pratique professionnelle dans les écoles supérieures de design françaises et en évaluer les effets.
- Élaborer une charte des bonnes pratiques à l'entrepreneuriat à l'attention des étudiants en design.
- Développer les voies d'alternance aux diplômes licence et master en design.

(1) La Cité du design Saint-Étienne, la 27e Région, Lille Design, Lille Métropole World Design Capital 2020, l'École de design Nantes Atlantique, Creative Factory, l'Esad Orléans et le pôle design de l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques (Andéa), l'École Camondo, l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), l'Institut français du design et l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) Nouvelle-Aquitaine.